



**Allocution de M. Mohamed Ben Souf,
(Jeune Parlementaire)
À l'occasion de la 140^{ème} Session
De l'Union Interparlementaire
-Doha 04-10 avril 2019-**

Mesdames et Messieurs ci-présents,

Permettez-moi tout d'abord d'adresser mes vifs remerciements au Conseil Consultatif Qatari pour l'accueil chaleureux et la parfaite organisation des travaux de cette 140^{ème} session de l'UIP.

Par ailleurs, en ma qualité de parlementaire qui se considère jeune et qui est issu de la Tunisie, foyer de la révolution du printemps arabe, la révolution de la liberté et de la dignité conçue par une jeunesse révoltée et déchainée contre l'oppression et la tyrannie, je soutiens avec force l'idée que la jeunesse est l'authentique et incontestable richesse dans laquelle il faut investir. Je joins d'ailleurs ma voix à tous ceux qui prônent l'implication et la participation des jeunes dans tout processus de développement.

Il est bon de rappeler que L'objectif 4 du plan de développement durable à l'horizon 2030 à savoir « **une éducation de bonne qualité** » n'est pas en lui-même un objectif à l'écart d'autres considérations et priorités. C'est un objectif intimement lié à d'autres comme la lutte contre les inégalités entre les sexes, l'éradication de la pauvreté et l'instauration de la paix et la justice sociale.

Le rôle des parlements en tant que plateformes favorisant l'enseignement pour la paix, la sécurité et la primauté de la loi

s'accroît et se confirme de plus en plus lorsque le rôle de l'enseignement s'associe au développement durable et à l'urgence de relever les défis auxquels notre monde est confronté aujourd'hui notamment le fléau du terrorisme.

En effet, l'enseignement s'érige en rempart contre le fondamentalisme et le terrorisme, outre le fait qu'il est le seul garant pour inculquer aux nouvelles générations les valeurs de tolérance, du respect de l'état de droit et la portée de la paix sociale.

Je conclus mon allocution par cette citation « **L'agriculture calme la faim, l'industrie répond aux besoins, mais l'éducation bâtit une patrie** » et j'appelle les parlementaires ci-présents à adopter l'idée relative à l'institution du parlement de l'enfant et du parlement des jeunes dans leurs parlements nationaux respectifs afin de rapprocher cette catégorie de la vie politique et lui permettre de se familiariser avec les postes de prise de décisions et de contribuer de près à la vie publique, tout en exhortant les parlements à mettre en place des législations qui consacrent le droit à l'enseignement et le garantissent sur le principe d'égalité.

Je vous remercie pour votre attention.